



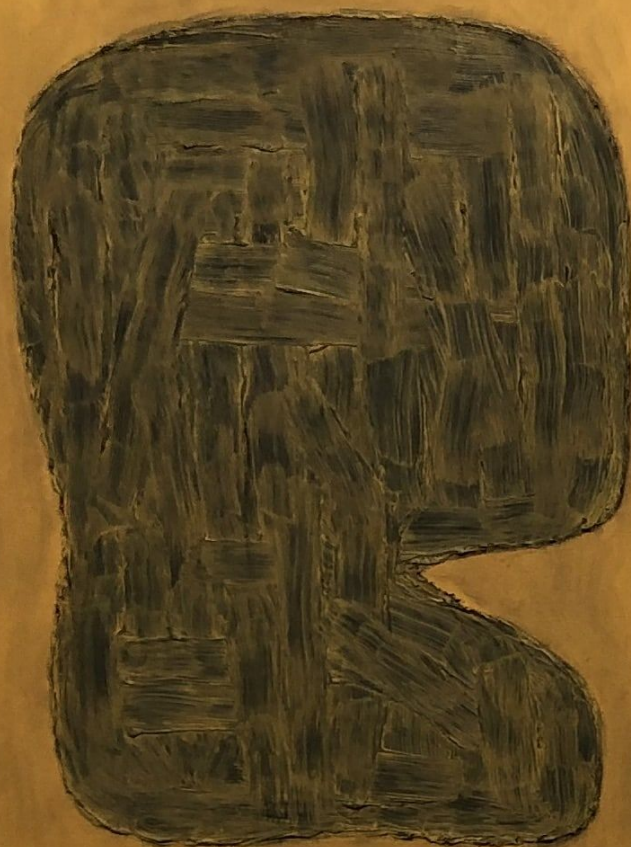
ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉVALUER LE BACCALAURÉAT 2022



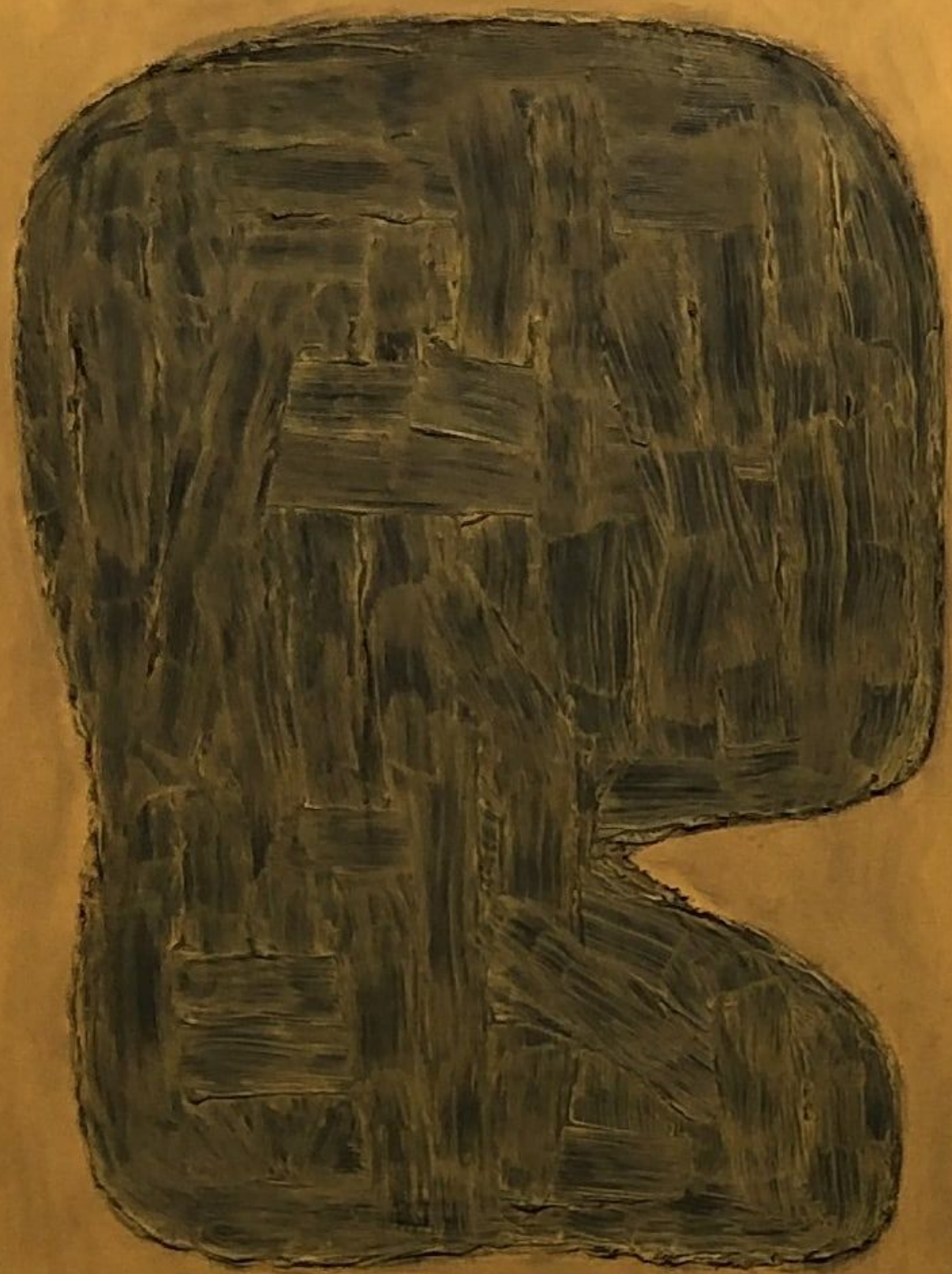
EFFECTIFS

Lycée	Enseignant.e	nb d'élèves en Seconde	nb d'élèves en 1ere Ens.Optionnel	nb d'élèves en 1ère Ens. de Spécialité	nb d'élèves en Terminale Ens.Optionnel	nb d'élèves en Terminale Ens. de Spécialité
Lycée Elie Vinet - Barbezieux - (16) EO	C.Paulais	21	20		12	
Lycée Marguerite de Valois, Angoulême (16) ES et EO	Renault / Gisbert-Mora	46	0	26	11	22
Lycée Saint Paul (Priv), Angoulême (16) ES et EO	Dugne / Brigand	33	15	13	13	8
Lycée René Josué Valin, La Rochelle (17) ES et EO	Mignonneau/Saint-Martin/C-Duchemin	83	45	74	17	36
Lycée Hôtelier, La Rochelle (17) EO	JM.Daune	9	9		7	
Lycée Fénelon, La Rochelle (17)						
Lycee Bellevue, Saintes (17)	S.Rodrigues / C.Harbulot	45	24	55	16	35
Lycee CEPMO, ST Trojan(17)	O Cornu	14	3	18	2	10
Lycée Louis-Audouin-Dubreuil, Saint Jean d'Angély (17)	F.Leger	23	27		20	
Lycée Ernest Perochon - Parthenay - (79)	RavailleauSandrine	24	6	30	13	31
Lycée Paul Guérin, Niort (79)	N.Jousselin					
Lycée Jean Macé - Niort (79)	F.Régnier / J.Autin	51	0	47		41
Lycée Camille Guerin, Poitiers (86)	V.Tochon	29	8	24	4	22
Lycée Pilote Innovant International (LP2I) - Jaunay-Clan - (86)	Marcuzzi / Bienvenu	40	22	25	31	23
Lycée Jean Moulin - Montmorillon - (86)	D.Vittot	28	22		28	
Lycée S. Valadon - Limoges (87)	I.Le Morvan-Perrot	37	10	33	11	25
Lycée Saint Jean (Priv) - Limoges (87)	J Reby	33	26	36	22	27
Lycée d'Arsonval - Brive-la-Gaillarde - (19)	Guéraud N. / Dufour F. / Vergnes F.	43 (14	48	14	30
Lycée Bossuet (Priv)- Brive-la-Gaillarde - (19)	C.Taysse					
Lycée Edmond Perrier, Tulle (19)	A.Dubois	22	17		17	
Lycée Eugène Jamot - Aubusson (23)	O.Amat	19	6		8	
Totaux		563	264	396	235	285

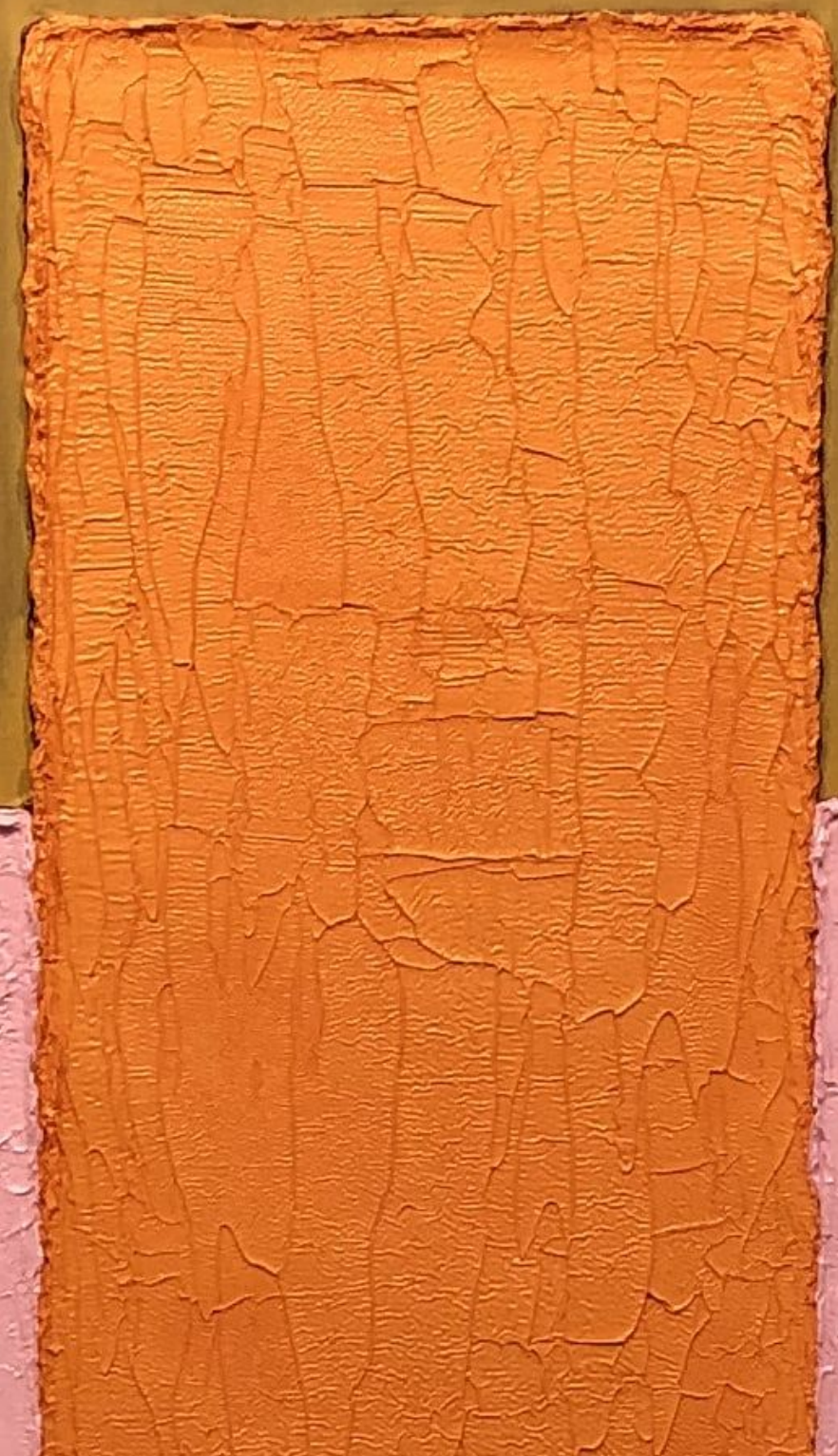


CC

projet d'évaluation de contrôle continu – baccalauréats général et technologique



ACCOMPAGNEMENT DE
L'ÉVALUATION POUR
L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
EN ARTS PLASTIQUES





INTRODUCTION

Les dispositions relatives au contrôle continu du baccalauréat, récemment arrêtées¹, visent à garantir la pleine légitimité de l'examen. Au-delà, elles ouvrent sur toute la question de la mesure des acquis des élèves au lycée au moyen d'une conduite régulière de l'évaluation, ce qui induit la réflexion sur son éthique, sur son rôle comme sa fréquence, sur les situations et les activités qui l'ancrent.

Tous les élèves suivant l'enseignement optionnel en arts plastiques sont concernés.

Afin d'éviter de succomber aux possibles excès d'une pression constante de la notation, il est apparu utile de penser un cadre général de mesure des acquis des élèves. Il se fonde sur une approche par profils de compétences.

Nourris de la liberté et de la responsabilité pédagogiques de l'enseignant, des bilans permettant de situer les progrès de l'élève sont à penser et à réaliser régulièrement. Entre dimensions diagnostiques, formatives et sommatives, les bons équilibres et la juste complémentarité sont à cultiver. Cette démarche et les supports proposés s'inscrivent dans la perspective de l'accompagnement du parcours de formation des élèves et de leur projet d'orientation.

Des recommandations ont été données dans un guide mis en ligne :

[https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-gener-al-et-technologique-guide-de-l-evaluation.](https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-gener-al-et-technologique-guide-de-l-evaluation)

Le présent document propose un cadre de réflexion et un support communs. Le support des bilans périodiques des acquis permet de formaliser une synthèse des constats, des positionnements, des marges de progrès identifiées et d'ancrer la construction de la note de bulletin. La qualité et l'analyse, l'organisation et les modalités, le sens donné pour les élèves de la conduite de l'évaluation, en amont puis en aval de ces bilans, reposent sur l'autonomie et l'expertise des professeurs. Cet ensemble et la démarche qui le sous-tend pourront leur servir de point d'appui pour situer leur action dans le projet d'évaluation que doivent élaborer les proviseurs avec leurs équipes pédagogiques.

¹Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 Baccalauréats général et technologique. Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022.

DÉMARCHE DE BILANS DES ACQUIS ET SUPPORTS COMMUNS

DÉMARCHE DE BILANS

En articulant les informations issues de l'évaluation formative et – plus ponctuellement – sommative, il s'agit de dessiner avec bienveillance, clarté et selon un niveau d'exigence adapté à l'enseignement optionnel, les évolutions du profil de compétences, de connaissances, de culture de l'élève et les seuils atteints à certaines étapes, ce qui amène à :

- identifier les réussites, les obstacles, les marges de progrès sur l'ensemble du cycle terminal d'une manière équitable et commune à tous les élèves;
- réguler, fixer des buts, contractualiser des axes d'amélioration dans les diverses dimensions qu'engagent des apprentissages en arts plastiques, communiquer avec les familles;
- situer le niveau des acquis à des moments clés (trimestres, semestres, fin de cycle, versement à l'examen, etc.).

À la différence de l'enseignement de spécialité où, en miroir à l'épreuve terminale, le poids de la pratique est identique à celui de la culture artistique (50 % chacune), pour l'enseignement optionnel la part de la pratique est de (75 %).

Des bilans périodiques des acquis sont à réaliser. Ils sont structurés autour des trois composantes de la discipline (plasticiennes, théoriques, culturelles) et selon la primauté donnée à la pratique. Ils s'appuient sur les compétences figurant dans les programmes d'arts plastiques et celles du LSL communes à tous les enseignements artistiques optionnels.

Les élèves n'ayant nulle obligation de poursuivre l'enseignement optionnel de la 2de à la Tle, ces bilans gagneraient à être utilisés à chacun de ces niveaux.

SUPPORT

Une formalisation du type « RADAR » est proposée.

Dans le cadre des travaux académiques impliquant l'ensemble des professeurs, le choix harmonisé d'un de ces deux types pourrait s'avérer nécessaire. L'implication des IA-IPR, à des fins d'homogénéité et de cohésion des travaux sur cette question, est essentielle. Il s'avérera nécessaire de se fonder sur des approches et des supports partagés : régulations ou de pondérations à conduire, comparaisons diverses à effectuer au regard des résultats au baccalauréat lors de sessions précédentes, etc.

SITUATIONS D'ÉVALUATION

Tout ne s'évalue pas et tout le temps. La priorité du temps est à réserver aux apprentissages des élèves.

Il importe de maintenir la diversité des situations d'évaluation et de donner sa pleine place à la démarche formative. Les activités courtes comme des travaux et des projets plus longs –

individuels ou collectifs –, des réalisations et recherches effectuées en présentiel ou à distance, ponctuellement la vérification des connaissances et compétences maîtrisées, etc., ont tous leur intérêt. Selon les choix pédagogiques de l'enseignant, dans le respect des programmes, ils sont mis en œuvre de manière équilibrée.

Ces situations, variées et reliées, garantissent une complémentarité des modalités d'observation des compétences et du repérage des acquis, la régularité et la réitération de ce qui s'évalue. Elles contribuent à la robustesse de la notation et à la finesse de l'appréciation.

NOTE CERTIFICATIVE DE CONTRÔLE CONTINU EN 1ERE ET LSL

CONSTRUCTION DE LA NOTE CERTIFICATIVE DE CONTRÔLE CONTINU

Si la note certificative est réglementairement « la moyenne des moyennes » obtenues chaque trimestre, comme pour tous les autres élèves ces notes (dites de bulletin) sont construites à partir des bilans périodiques des acquis (eux-mêmes élaborés à partir de l'ensemble des évaluations).

En effet, sans les dimensions formatives et ce qu'elles permettent d'observer, qui nourrissent elles aussi les bilans des acquis mentionnés supra, les seules évaluations sommatives ne seraient ni suffisantes ni satisfaisantes au regard de la nature de l'enseignement optionnel où la composante plasticienne de la formation est majeure. La note de contrôle continu, versée pour l'examen, consultée pour l'orientation et l'accès à certaines poursuites d'études, doit donc se fonder sur cette particularité soutenue par les programmes. Ce travail est donc essentiel, comme l'attention portée à l'écriture des appréciations.

CORRESPONDANCES AVEC LE LSL

Le livret scolaire servira de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre du contrôle continu et à tous élèves dans le cadre des procédures liées à Parcoursup. Les informations dont il est revêtu ont donc une importance primordiale. Outre les trois moyennes trimestrielles et la moyenne de l'année y figurent des positionnements au regard de trois grandes compétences communes à tous les enseignements artistiques optionnels.

S'il convient de penser la cohérence entre notation et compétences portées au LSL, il importe également d'y travailler avec soin l'appréciation reflétant le parcours de formation et le projet d'orientation de l'élève. Cette appréciation est structurée en partie autour ce que mobilisent globalement la pratique et la culture artistiques.

AUTRES RESSOURCES À CONSULTER

La réforme de la scolarité obligatoire a donné lieu à la production de ressources d'accompagnement. Plusieurs, en ligne sur le site eduscol.education.fr, portent sur la conduite de l'évaluation en arts plastiques. Elles comportent des présentations et des définitions utiles dans tous les cycles, nombre d'éléments sur la construction de l'évaluation – notamment formative – transposables au lycée. Elles sont indexées et résumées dans le tableau ci-dessous disposant des hyperliens pour un accès direct.

TITRE	RÉSUMÉ	HYPERLIEN
Rappel des textes réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques	« Cette fiche présente les dispositions réglementaires dans lesquelles s'exerce l'évaluation en arts plastiques : la mise en œuvre de bilans périodiques, l'introduction et la généralisation du principe de l'évaluation en arts plastiques, le passage entre niveaux de maîtrise des acquis par le domaine du socle et points attribués dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB), l'instauration d'un livret scolaire unique pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (LSU), le suivi et de l'accompagnement des difficultés comme des réussites de l'élève. Elle rappelle les conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/85/9/RA16_C4_AP_eval_fiche_1_708859.pdf
Terminologie, étapes, finalités de l'évaluation en arts plastiques	« Cette fiche apporte des éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation. Généraliste, cette partie permet de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités, au regard de grandes évolutions de l'éducation comme de la réforme de la scolarité obligatoire. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf
Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques	« Cette fiche développe de manière spécifique, en les situant dans le contexte de la réforme de la scolarité obligatoire, les positions et les enjeux des arts plastiques en matière d'évaluation diagnostique, formative et sommative. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_3_709210.pdf
Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle	« Cette fiche présente des contributions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle. Elle attire l'attention des professeurs sur les justes équilibres à trouver entre les apprentissages et le temps dédié à l'évaluation. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_4_708870.pdf
Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques	« Cette fiche reprend des composantes de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves : la séquence comme une unité d'enseignement, les composantes plasticiennes, théoriques, culturelles d'une séquence d'arts plastiques, la conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves dans quatre phases récurrentes d'une séquence (pratique plastique exploratoire, démarche de projet, regard sur les œuvres et les images), la structuration des bilans périodiques autour des attendus de fin de cycle, la formalisation des compétences travaillées au filtre de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_5_708875.pdf

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'ARTS PLASTIQUES

2°

1^{ere}

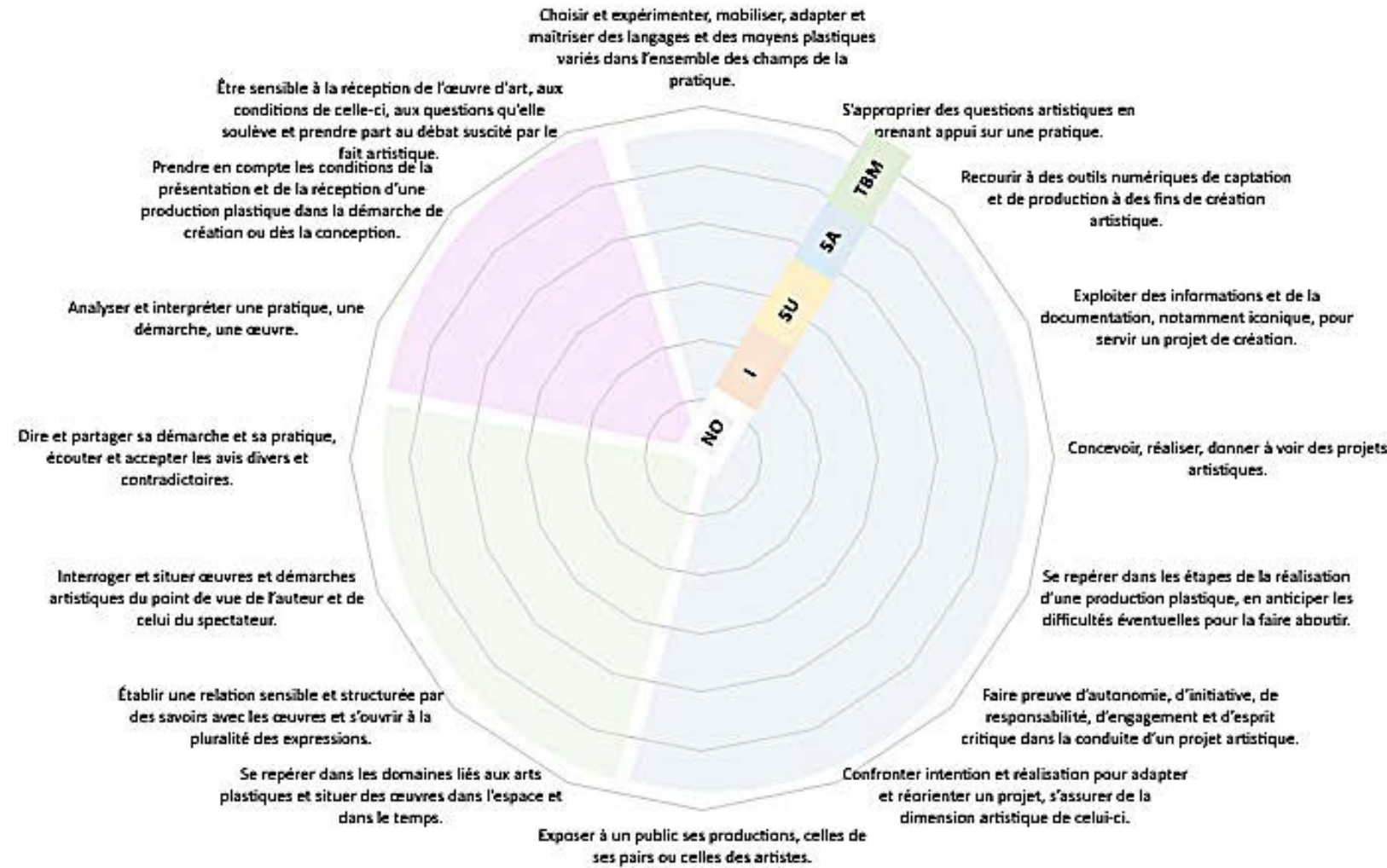
T^{le}

BILANS PROGRESSIFS DES ACQUIS

Programmes : éléments des compétences travaillées principalement mobilisées par la pratique plastique et artistique

Positionnements

Positionnements des acquis des élèves au regard du LSL



	Non maîtrisées	Insuffisamment maîtrisées	Maîtrisées	Bien maîtrisées
Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi				
Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique				
Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques				

Note de bulletin

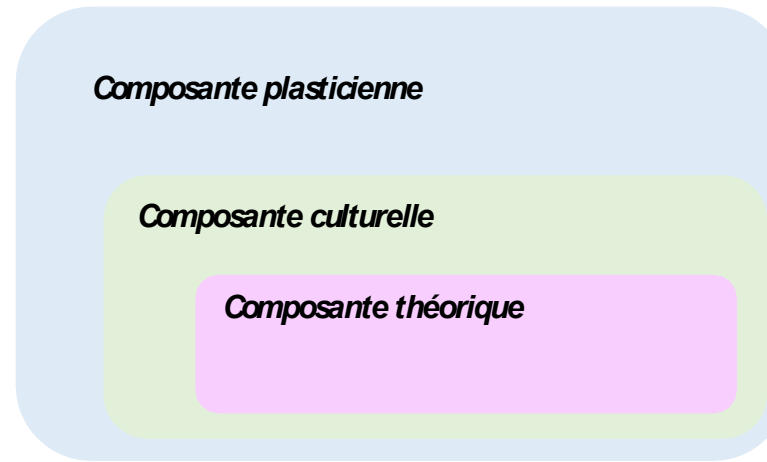
Pratique (75%)	Culture (25%)
/15	/5
/20	

Explicitation du bilan (constats et axes de progrès) :

RAPPELS

Composantes disciplinaires

Les trois grandes composantes ci-dessous structurent et irriguent la formation en arts plastiques, se relient aux compétences travaillées des programmes et nourrissent la réflexion attendue pour renseigner le LSL.



Composantes travaillées des programmes

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive		Questionner le fait artistique	Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique
Expérimenter, produire, créer	Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif		
Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique	Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques	Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre	Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception
S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique	Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir	Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer les œuvres dans l'espace et dans le temps	Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes
Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique	Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique	Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions	Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires
Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création	Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci	Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur	Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique

ACCOMPAGNEMENT DE
L'ÉVALUATION POUR
L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
EN ARTS PLASTIQUES

BILAN DES ACQUIS DES ÉLÈVES À PARTIR DES
ÉVALUATIONS FORMATIVES ET SOMMATIVES :
PRÉSENTATION DU CADRE GÉNÉRAL ET DE
L'UTILISATION DES SUPPORTS



INTRODUCTION

Les dispositions relatives au contrôle continu du baccalauréat, récemment arrêtées¹, visent à garantir la pleine légitimité de l'examen. Au-delà, elles ouvrent sur toute la question de la mesure des acquis des élèves au lycée au moyen d'une conduite régulière de l'évaluation, ce qui induit la réflexion sur son éthique, sur son rôle comme sa fréquence, sur les situations et les activités qui l'ancrent.

Pour l'enseignement de spécialité en arts plastiques, seuls les élèves qui renonceront à poursuivre en Tle seront concernés par une note certificative de contrôle continu. Afin d'éviter une possible pression constante de la notation, il est apparu utile de penser un cadre général de mesure des acquis des élèves. Il se fonde sur une approche par profils de compétences.

Nourris de la liberté et de la responsabilité pédagogiques de l'enseignant, des bilans permettant de situer les progrès de l'élève sont à penser et à réaliser régulièrement. Entre dimensions diagnostiques, formatives et sommatives, les bons équilibres et la juste complémentarité sont à cultiver. Cette démarche et les supports proposés s'inscrivent dans la perspective de l'accompagnement du parcours de formation des élèves et de leur projet d'orientation.

Des recommandations ont été données pour les enseignements de spécialité et optionnels dans un guide mis en ligne :

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>.

Le présent document et les trois autres qui le prolongent sous un angle plus opérationnel sont proposés afin que tous les professeurs d'arts plastiques disposent de la sorte d'un cadre de réflexion et de supports communs.

Parmi ces documents, les supports des bilans périodiques des acquis permettent de formaliser une synthèse des constats, des positionnements, des marges de progrès identifiées et d'ancrer la construction de la note de bulletin. La qualité et l'analyse, l'organisation et les modalités, le sens donné pour les élèves de la conduite de l'évaluation, en amont puis en aval de ces bilans, reposent sur l'autonomie et l'expertise des professeurs.

Cet ensemble de ressources et la démarche qui le sous-tend pourront leur servir de point d'appui pour situer leur action dans le projet d'évaluation que doivent élaborer les professeurs avec leurs équipes pédagogiques.

¹Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 Baccalauréats général et technologique. Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022.

DÉMARCHE DE BILANS DES ACQUIS ET SUPPORTS COMMUNS

DÉMARCHE DE BILANS

En articulant les informations issues de l'évaluation formative et, plus ponctuellement, sommative, il s'agit de dessiner avec bienveillance, clarté et exigence, les évolutions d'un profil de compétences, de connaissances, de culture de l'élève et les seuils atteints à certaines étapes :

- identifier les réussites, les obstacles, les marges de progrès sur l'ensemble du cycle terminal d'une manière équitable et commune à tous les élèves ;

- réguler, fixer des buts, contractualiser des axes d'amélioration dans les diverses dimensions qu'engagent des apprentissages en arts plastiques, communiquer avec les familles ;

- situer le niveau des acquis à des moments clés (trimestres, semestres, fin de cycle, versement à l'examen, etc.).

Des bilans périodiques des acquis sont à réaliser. Ils s'appuient sur les compétences figurant dans les programmes d'arts plastiques et celles du LSL communes à tous les enseignements artistiques.

SUPPORTS

Deux formalisations sont proposées pour ces bilans, soit du type « RADAR », soit du type « TABLEAU ».

Dans le cadre des travaux académiques impliquant l'ensemble des professeurs, le choix harmonisé d'un de ces deux types pourrait s'avérer nécessaire. L'implication des IA-IPR, à des fins d'homogénéité et de cohésion des travaux sur cette question, est essentielle. Il s'avérera nécessaire de se fonder sur des approches et des supports partagés : régulations ou pondérations à conduire, comparaisons diverses à effectuer au regard des résultats au baccalauréat lors de sessions précédentes, etc.

Pour l'enseignement de spécialité, ces supports structurent les bilans des acquis autour de ce qu'évaluent les deux parties de l'épreuve terminale : des connaissances et des compétences relatives à la pratique plastique et artistique, d'une part, à la culture artistique, d'autre part.

SITUATIONS D'ÉVALUATION

Il importe de maintenir la diversité des situations d'évaluation et de donner sa pleine place à la démarche formative. Les activités courtes comme des travaux et des projets plus longs – individuels ou collectifs –, des réalisations et recherches effectuées en présentiel ou à distance, ponctuellement la vérification des connaissances sous des formes pouvant s'inspirer des épreuves du baccalauréat, etc., ont tous leur intérêt. Selon les choix pédagogiques de l'enseignant, dans le respect des programmes, ils sont mis en œuvre de manière équilibrée.

Ces situations, variées et reliées, garantissent une complémentarité des modalités d'observation des compétences et du repérage des acquis, la régularité et la réitération de ce qui s'évalue. Elles contribuent à la robustesse de la notation et à la finesse de l'appréciation.



NOTE CERTIFICATIVE DE CONTRÔLE CONTINU EN 1ERE ET LSL

CORRESPONDANCES AVEC LE LSL

Le livret scolaire servira de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre du contrôle continu et à tous élèves dans le cadre des procédures liées à Parcoursup. Les informations dont il est revêtu ont donc une importance primordiale. Outre les trois moyennes trimestrielles et la moyenne de l'année y figurent des positionnements au regard de cinq grandes compétences communes à tous les enseignements artistiques de spécialité.





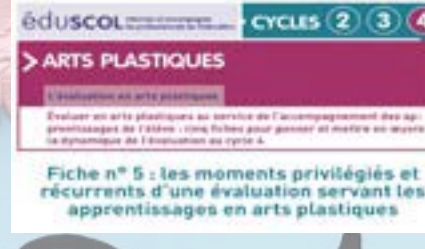
S'il convient de penser la cohérence entre notation et compétences portées au LSL, il importe également d'y travailler avec soin l'appréciation reflétant le parcours de formation et le projet d'orientation de l'élève sur l'ensemble du cycle. Cette appréciation est structurée en partie autour ce que mobilisent globalement la pratique et la culture artistiques.

CONSTRUCTION DE LA NOTE CERTIFICATIVE DE CONTRÔLE CONTINU

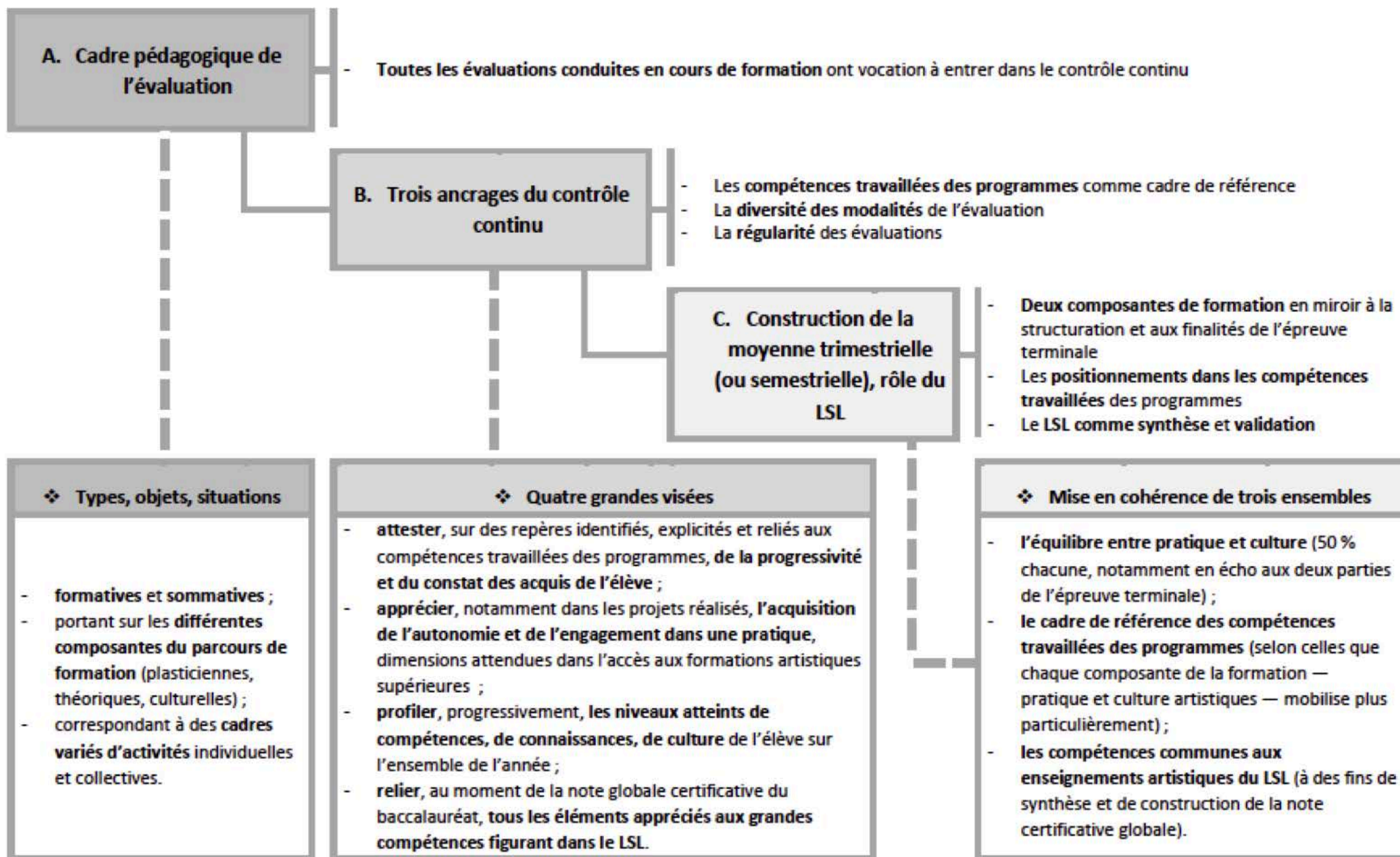
Si, pour les élèves renonçant en fin de 1ère à poursuivre la spécialité arts plastiques, la note certificative est « la moyenne des moyennes » obtenues chaque trimestre, comme pour tous les autres élèves ces notes (dites de bulletin) sont construites à partir des bilans périodiques des acquis (eux-mêmes élaborés à partir de l'ensemble des évaluations).

En effet, les seules évaluations sommatives, sans les dimensions formatives et ce qu'elles permettent d'observer qui nourrissent elles aussi les bilans des acquis mentionnés supra, ne seraient ni suffisantes ni satisfaisantes au regard des enjeux de la note à l'examen, comme de l'orientation et de la poursuite des études. Un travail d'enrichissement, de mise en cohérence et de synthèse est donc essentiel, comme l'attention portée à l'écriture des appréciations.

AUTRES RESSOURCES À CONSULTER

TITRE	RÉSUMÉ	HYPERLIEN
Rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques	« Cette fiche présente les dispositions réglementaires dans lesquelles s'exerce l'évaluation en arts plastiques : la mise en œuvre de bilans périodiques, l'introduction et la généralisation du principe du positionnement des élèves par niveaux de maîtrise des acquis, la correspondance entre niveaux de maîtrise des acquis par domaine du socle et points attribués dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB), l'instauration d'un livret scolaire unique pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (LSU), le suivi et de l'accompagnement des difficultés comme des réussites de l'élève. Elle rappelle les conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/85/9/RA16_C4_AP_eval_fiche_1_708859.pdf
Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation	« Cette fiche apporte des éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation. Généraliste, cette partie permet de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités, au regard de grandes évolutions de l'éducation comme de la réforme de la scolarité obligatoire. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf
Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques	« Cette fiche développe de manière spécifique, en les situant dans le contexte de la réforme de la scolarité obligatoire, les positions et les enjeux des arts plastiques en matière d'évaluation diagnostique, formative et sommative. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/21/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_3_708210.pdf
Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle	« Cette fiche présente des contributions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle. Elle attire l'attention des professeurs sur les justes équilibres à trouver entre les apprentissages et le temps dédié à l'évaluation. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/7/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_4_708870.pdf
Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques	« Cette fiche reprend des composantes de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves : la séquence comme une unité d'enseignement, les composantes plasticiennes, théoriques, culturelles d'une séquence d'arts plastiques, la conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves dans quatre phases récurrentes d'une séquence (pratique plastique exploratoire, démarche de projet, regard sur les œuvres et les images), la structuration des bilans périodiques autour des attendus de fin de cycle, la formalisation des compétences travaillées au filtre de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques. »	 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_5_708875.pdf

La réforme de la scolarité obligatoire avait donné lieu à la production de ressources d'accompagnement. Plusieurs, en ligne sur le site eduscol.education.fr, portent sur la conduite de l'évaluation en arts plastiques. Elles comportent des présentations et des définitions utiles dans tous les cycles, ainsi que nombre d'éléments liés à la construction de l'évaluation – notamment formative – transposables au lycée. Elles sont indexées et résumées dans le tableau ci-dessous disposant des hyperliens pour un accès direct.



❖ Deux composantes de formation privilégiées*

A. Pratique plastique et artistique¹
(50 %)

B. Culture artistique²
(50 %)

❖ Quatre groupes de compétences travaillées des programmes

Groupes de compétences reliés à :

- **Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive** et détaillées selon les deux ensembles des programmes :
- **Expérimenter, produire, créer**
- **Mettre en œuvre un projet artistique**

Éléments observés, plus spécifiquement reliés à l'oral, et présents dans les groupes de compétences des programmes déjà mentionnés *supra* et *infra*.

Groupes de compétences reliés à :

- **Questionner le fait artistique**
- **Exposer**

❖ Cinq compétences communes aux enseignements artistiques du LSL

1. **Explorer, expérimenter, pratiquer et créer** avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi
2. **Mobiliser des compétences créatives et expressives** dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique

5. **Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral****

3. **Percevoir, analyser, comprendre, problématiser** pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques
4. **Situer les œuvres étudiées** dans leurs contextes de création et de diffusion et les **mettre en lien avec d'autres domaines** de la création

* En miroir à la structuration et aux finalités de l'épreuve terminale dans le cadre du contrôle continu pour la session 2021

** Mobilisé toutefois à l'écrit comme à l'oral dans chacune des composantes de formation

¹ Partie orale de l'épreuve terminale : pratique et culture plastiques

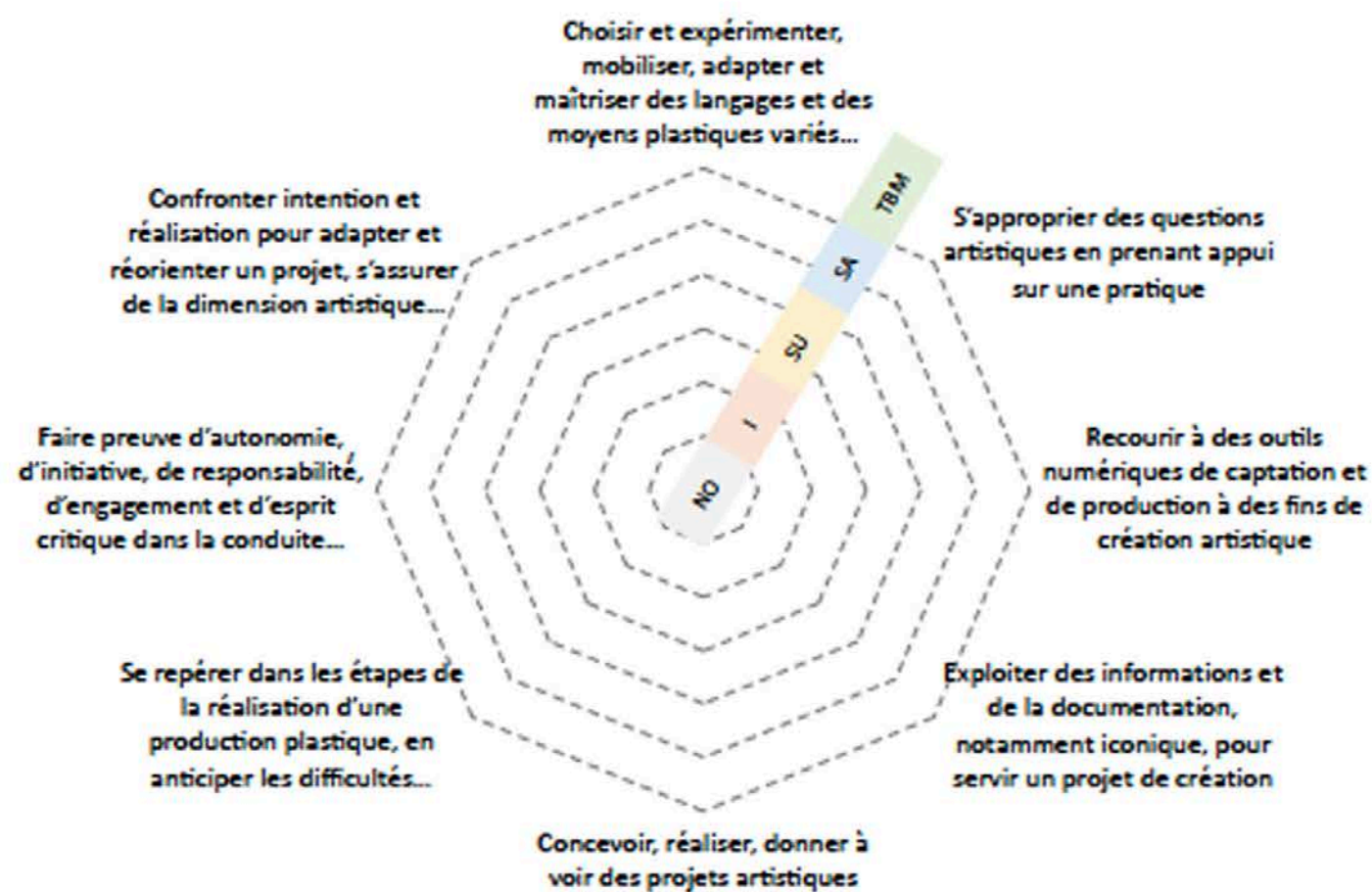
² Partie écrite de l'épreuve terminale : culture plastique et artistique

1. BILANS PROGRESSIFS DES ACQUIS EN PRATIQUE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE TERMINAL¹

Bilans trimestriels ou semestriels²

Programmes : éléments des compétences travaillées principalement mobilisées par la pratique plastique et artistique

Positionnements



Explicitation du bilan (constats et axes de progrès) :

Positionnements des acquis des élèves au regard du LSL

LSL : compétences attendues communes à tous les enseignements de spécialité Arts

Positionnements

	Non maîtrisées	Insuffisamment maîtrisées	Maîtrisées	Bien maîtrisées
Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi				
Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique				
Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral*				

* Mobilisé à l'écrit comme à l'oral dans chacune des composantes de formation

Note de bulletin de la composante PRATIQUE³

/20

¹ Une fiche pour la 1^{ère} et une fiche pour la T^{le}.

² Par exemple, une couleur différente par période (dont le bilan de cycle terminal).

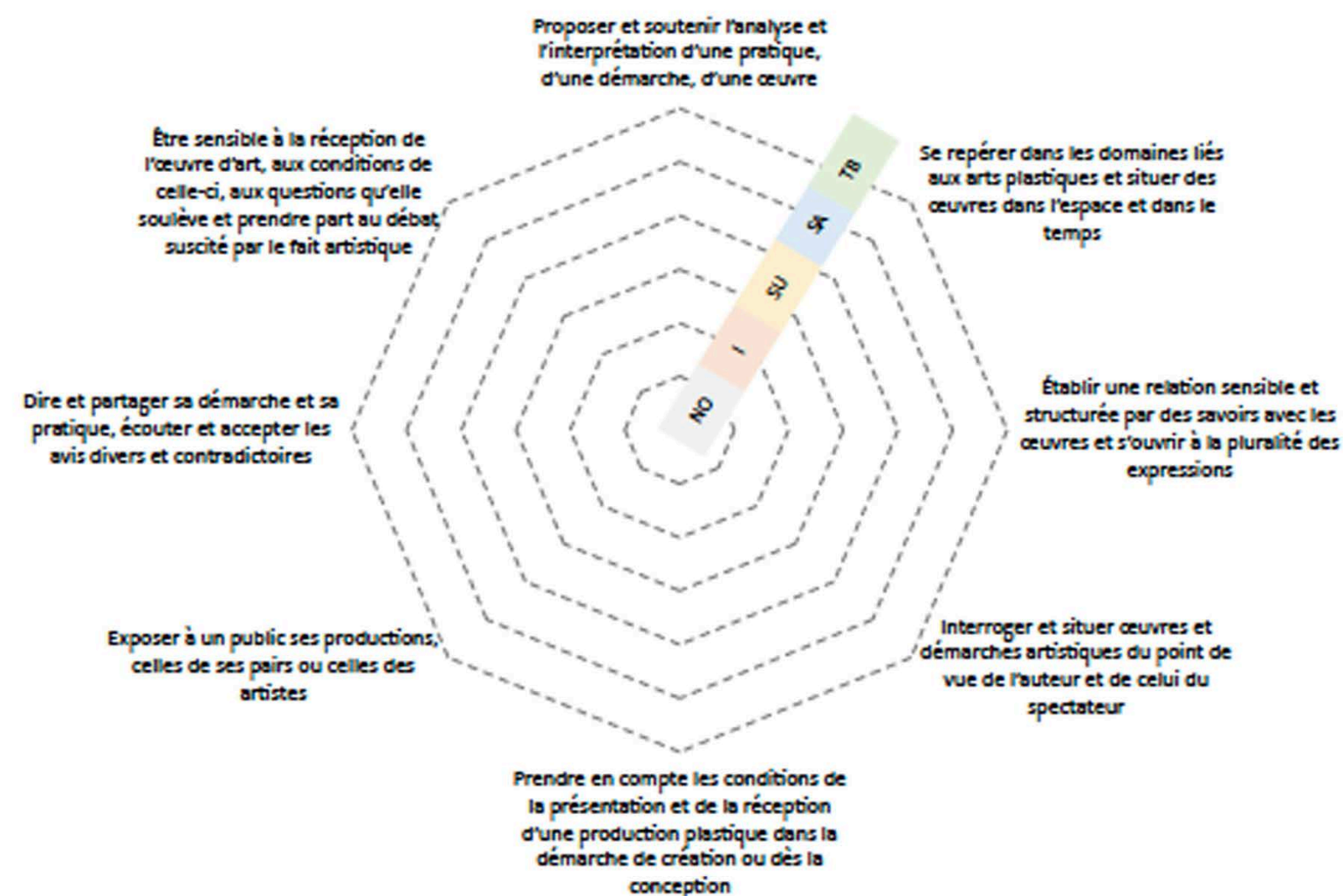
³ Par trimestre ou semestre.

2. BILANS PROGRESSIFS DES ACQUIS EN CULTURE ARTISTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE TERMINAL ⁴

Bilans trimestriels ou semestriels⁵

Programmes : éléments des compétences travaillées principalement mobilisées par la pratique plastique et artistique

Positionnements



Positionnements des acquis des élèves au regard du LSL

LSL : compétences attendues communes à tous les enseignements de spécialité Arts

Positionnements

	Non maîtrisées	Insuffisamment maîtrisées	Maîtrisées	Bien maîtrisées
Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques				
Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création				
Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral*				

* Mobilisé à l'écrit comme à l'oral dans chacune des composantes de formation

Note de bulletin de la composante CULTURE ⁶

/20

Explicitation du bilan (constats et axes de progrès) :

⁴ Une fiche pour la 1^{ère} et une fiche pour la T^{le}.

⁵ Par exemple, une couleur différente par période (dont le bilan de cycle terminal).

⁶ Par trimestre ou semestre.

* Par trimestre ou semestre.